

Suisse : un professeur d'arts martiaux a entamé des rondes nocturnes contre l'insécurité

écrit par Alain de Catalogne | 11 janvier 2016



Dans le cadre des défenses des populations et de la création de milices d'auto-défense, les Suisses ont trouvé une bonne solution, des formations non armées mais cependant efficaces. Après les Finlandais et sûrement bien d'autres l'Europe s'organise et se substitue aux forces de l'ordre officielles : à bon entendeur salut !

**Des ceintures noires patrouillent dans la ville
Genève Un professeur d'arts martiaux a entamé des rondes
nocturnes contre l'insécurité. La Police goûte peu à
l'initiative.**

Les premières rondes nocturnes dans les rues de Genève ont eu lieu le 26 décembre. Relayées sur Internet, les images montrent un patrouilleur vêtu de noir aux Pâquis, sur les quais, au boulevard des Tranchées ou dans une boîte de nuit. Avec un message: «RAS. Black Belt Patrol veille».

A la tête de ces «anges du respect», Marco Garcia se présente avec le grade de capitaine qu'il s'est octroyé. Cet homme âgé de 40 ans se dit également ancien légionnaire et ex-détective. Aujourd'hui instructeur de Krav Maga – une technique

israélienne d'autodéfense – il dit avoir formé une équipe composée d'une trentaine de ceintures noires. «Nous sommes non armés. Nous irons dans la rue, dans les transports publics et où on nous appellera. Pas pour casser la figure, mais pour faire un travail de prévention.»

La première sortie de samedi a surtout servi à faire la promotion de ce «service à la population gratuit». Des cartes de visite ont été distribuées aux noctambules. «Quelqu'un a un problème? Il peut nous appeler.» Pourquoi? «Le sentiment de sécurité n'existe plus dans cette ville. Les agents de police sont inefficaces et pas assez formés», argue Marco Garcia, s'appuyant sur la nuit de casse du 19 décembre. Quant aux risques de débordements, l'instructeur en arts martiaux les balaie. «Nous ne sommes pas n'importe qui! Obtenir une ceinture noire, c'est sept ans de travail.»

Refus de subvention

Cette patrouille est affiliée à l'association «Les anges du respect», créée par Marco Garcia il y a quelques années. A plusieurs reprises, son fondateur a cherché à obtenir le statut d'association communale au Grand-Saconnex. Mais ses démarches se sont heurtées au refus des autorités locales, notamment parce que l'homme a fait de la direction de son club d'arts martiaux son activité professionnelle. Récemment, son projet de patrouille citoyenne a tout de même été présenté aux autorités. «Elles m'ont dissuadé de le faire, affirme-t-il. Mais j'ai décidé de lancer mon projet seul, avec mes propres fonds. Si on attend des subventions, on ne fait rien.»

Un 4x4 et des uniformes

Aujourd'hui, les autorités du Grand-Saconnex découvrent l'existence de cette patrouille sécuritaire dont le logo et les couleurs rappellent les armoiries communales (lire ci-dessous). «Je n'étais pas au courant, assure Laurent Jimaja, conseiller administratif. Mais il faut faire attention. Les citoyens ne peuvent pas se lever ainsi pour créer des patrouilles. La sécurité est réservée à certains services publics ou à des professionnels mandatés.»

Du côté de la Police, l'initiative n'est pas vue d'un bon œil. «Nous désapprouvons toute démarche spontanée s'inscrivant hors du cadre légal ou hors d'une opération citoyenne concertée», fait savoir un porte-parole.

En attendant, Marco Garcia demeure convaincu de la légalité de sa démarche. Un 4x4 aux couleurs de la patrouille serait même en préparation, tout comme des uniformes. (TDG)

<http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/ceintures-noires-patrouillent-ville/story/29698255>

Un logo aux références qui sèment le doute

Pour l'heure, l'activité de la «Black Belt Patrol» se limite à une ronde nocturne et des échanges sur Internet. Diffusé à large échelle, le logo fait appel à des références inattendues. Dans sa partie supérieure, on reconnaît tout d'abord le lion des armoiries du Grand-Saconnex. Les couleurs s'inspirent également de la commune hébergeant le dojo du fondateur de l'association. «C'est vrai qu'il y a une ressemblance, mais ce n'est pas exactement le même», constate-t-on à la Mairie.

Enfin, le visuel de l'association «le Respect, ça change la vie» apparaît à son tour. Bien connu des Genevois, il est utilisé depuis 1999 dans le cadre de campagnes en vue de promouvoir le respect comme valeur dans le travail, l'éducation ou le sport. Contacté, le président et cofondateur de ces campagnes, Emile Abt, affirme d'emblée: «Cette association n'a rien à voir avec nous.» Malgré cette ressemblance – le jaune a été remplacé par du rouge – il ne s'offusque pas. «Nous avons l'habitude que ce logo soit repris. Si cette reproduction avait été abusive, nous aurions poursuivi en justice ceux qui l'exploitent.» A titre personnel et ayant travaillé avec le fondateur de l'association «Les anges du respect», Emile Abt ne voit aucun mal à cette patrouille nocturne. «Ils ne font qu'aider des pauvres gens qui se font agresser.»

«La police garde le monopole de la sécurité»

Où commence et où s'arrête le rôle du citoyen en matière de sécurité? Inspirée par le concept «Police-population» vaudois, la police genevoise a lancé il y a trois ans GE_veille. Ce dispositif basé sur l'échange d'information et la transmission de conseils vise à donner un rôle plus actif à la population, encouragée à signaler les éléments suspects, principalement pour des suspicions de cambriolages ou de vols. Mais le concept est aussi une réaction des autorités à diverses tentatives «citoyennes» d'organiser des rondes.

Exemple en 2012. Alors que le village d'Aire-la-Ville a subi huit cambriolages en

quinze?jours, des habitants décident de se protéger eux-mêmes. Par groupes de trois ou quatre, ils patrouillent, de jour comme de nuit. Emprunté, le maire de l'époque déclarait alors au *Matin* qu'il ne voyait pas «d'objection, du temps que ça ne dégénère pas». En réponse, Pierre Maudet, conseiller d'Etat en charge de la Sécurité, rappelait que «la police garde le monopole de la sécurité».

A Vernier, c'est l'exaspération de propriétaires de villas, relayée par deux élus du Conseil municipal, qui a conduit les autorités cantonales à lancer GE_veille et à venir tester le dispositif. Depuis, toutes les communes sont concernées. Elles font aussi appel à des entreprises privées pour assister les polices cantonale et municipale. L.D.S.